

Deslile, dans ses *Études sur la condition de la classe ouvrière en Normandie* nous reporte au temps de Guillaume le Conquérant et nous apprend que ce roi avait fait construire à l'entrée du port de Douvres un moulin dont les roues étaient mises en mouvement par le flux et le reflux de la mer.

Tout le monde sait que l'ancien pont des Meuniers jeté sur l'un des bras de la Seine à Paris, devait son nom au grand nombre de moulins à eau établis alors sous ses arches et dont la plupart appartenaient à des corporations religieuses de la Capitale. Ces moulins, en 1325, étaient au nombre de onze. Le Chapitre de Notre-Dame, Saint-Lazare, Saint-Germain-l'Auxerrois, le Temple, le prieuré de Saint-Martin, Saint-Magloire, Saint-Méry, Sainte-Opportune et les religieux de Grand-Mont, appelés les bons-hommes du bois de Vincennes, en étaient propriétaires ; (1) et il paraît que tout, dans ces moulins, ne se passait pas avec une probité et une bonne foi irréprochables, car les bourgeois de Paris s'étant plaints en 1452 qu'on les volait, on fit établir un poids public dans lequel la pesanteur de la farine était vérifiée quand on l'emportait et comparée avec le poids des grains pesés à leur entrée au moulin. Ce pont des Meuniers s'étant écroulé en 1696, le 2 décembre, avec lui disparurent toutes ces fabriques.

Déjà en 1206, le petit pont situé près de l'Hôtel-Dieu avait des maisons sur ses arches et des moulins dessous. Emporté par les eaux à cette époque et relevé par l'évêque Maurice, il fut de nouveau détruit en 1280-1296-1325 et dès lors reconstruit en pierre.

Les ponts de Paris n'étaient point les seuls ainsi utilisés

(1) *Diction. hist. des mœurs et coutumes des Français*, p. 375, art. PONTS.